

Journal Municipal
de Sainte Agnès

Relief

n°1
Juin
2014



Sommaire

- Une nouvelle équipe
- Conseil municipal
- Rythmes scolaires



- Forêt
- Finances et budget 2014
- Espace Belledonne
- Comcom
- A Sainte Agnès
- La Bibliothèque
- Les associations du village



- Infos Mairie
- Offres d'emploi
- Agenda
- Autour de nous

Voici 'Relief'

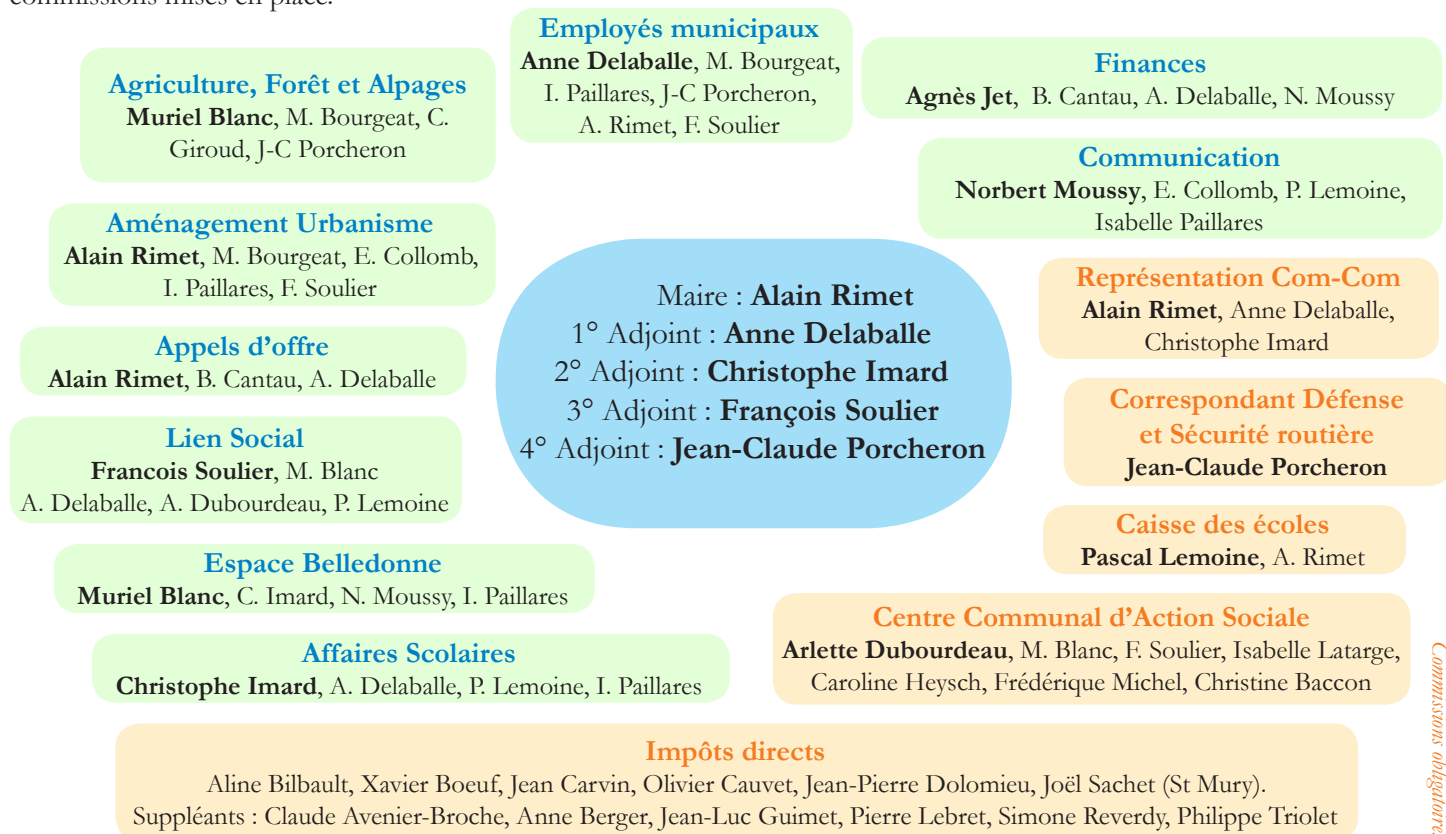
le premier numéro du nouveau bulletin d'informations municipales dédié aux habitants de Ste Agnès. Le titre a changé, la maquette également, non pas dans la volonté de rompre avec le passé mais plutôt dans celle d'inscrire la commune vers de nouvelles perspectives. Depuis trois mois, fidèles à nos engagements, nous nous sommes attelés à nos tâches avec passion et détermination. De la réforme des rythmes scolaires au vote du nouveau budget, des travaux forestiers aux projets de rénovation de la voirie, des réunions de l'espace Belledonne à la renégociation des contrats en cours, chaque élu s'est investi totalement dans le mandat que vous nous avez confié le 23 mars dernier. Nous avons conscience des responsabilités qui sont désormais les nôtres et nous sommes résolus à remplir nos missions avec probité et concertation, dans un esprit de rassemblement, valeurs qui guideront chacune de nos actions au cours des 6 années à venir.

Bien amicalement,

Alain Rimet, Maire de Sainte Agnès, avec toute l'équipe municipale

Conseil municipal

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent apporter leur collaboration, à se faire connaître pour participer aux différentes commissions mises en place.



Séance du 24 avril

- Nomination des participants aux commissions obligatoires et aux commissions communales.
- Montant du loyer ACCA (Chasse) : Continuité du bail signé le 7 juillet 2009, augmentation légale de 1,011% soit 2848,74€.
- Alpages et pâturages : le berger vient cette année avec la moitié du troupeau seulement. Reconduite du bail sur 1 an. Concertation cet hiver avec la Combe de Lancey pour revoir les conditions de bail des alpages.

Séance du 20 mai

- Vote de l'organisation des rythmes scolaires décidée en commun avec Saint Mury (Voir rubrique associée)
- Vote du budget modificatif (Voir rubrique associée)
- Vote sur l'indemnité des élus au niveau d'indemnisation ordinaire. Le Maire : 1178,46 €, les adjoints : 312,62€ brut par mois.
- En raison des relations dégradées ces dernières années entre les communes de Ste Agnès et St Mury, l'inspecteur de l'Éducation Nationale souhaitait séparer les conseils d'école des deux établissements scolaires. A la suite d'une réunion entre tous les intéressés, Monsieur l'Inspecteur est revenu sur sa décision et les deux écoles pourront continuer à fonctionner comme elles le faisaient auparavant.
- La réfection des routes du Mollard a été retardée pour permettre la réfection du réseau d'eaux pluviales. Dans tous les cas les travaux interviendront avant l'hiver.

- Une étude sur le réseau d'eau doit être lancée pour établir un schéma directeur de l'eau et pouvoir prétendre aux subventions sur le réseau d'adduction. Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé a indiqué que les protections des captages ne sont pas réalisées.

- Un beau projet en perspective pour l'école : des études sont entreprises pour rénover le préau et faciliter l'accès du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. L'échéance est prévue pour l'été 2015.

- Une réflexion est en cours entre différentes communes des balcons afin de proposer des activités aux enfants le mercredi après-midi. Nous avons rencontré Jérémy ROUCHON, Coordinateur enfance jeunesse pour la communauté de commune du Grésivaudan et notamment pour les activités de l'ACL. La mise en œuvre d'un Centre de Loisirs le mercredi après-midi qui regrouperait les communes de la Combe, St Mury et Ste Agnès a été examinée.

Il s'agit de

- Recenser les besoins en nombre d'enfants de chaque commune avec la collaboration de l'APESAM. Un sondage est en cours et la demande paraît déjà assez forte.
- Mettre à disposition une salle qui soit agréée sur une des trois communes.
- Solliciter la communauté de communes pour mettre à disposition un ou des animateurs et un service de transport pour rassembler les enfants sur le centre de loisirs. Ces trois points sont en cours. A suivre ...

Rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires à Sainte Agnès va voir le jour à compter de la prochaine rentrée scolaire. La municipalité a choisi d’alléger les journées des élèves en proposant des activités en fin d’après midi, de 15h30 à 16h30. Le bus de ramassage scolaire effectuera sa tournée selon les horaires habituels, à 16h30.

Les enfants pourront s’initier au jardinage, aux activités sportives, au bricolage, à des ateliers écriture, bande dessinée et marionnettes sous la conduite de Roselyne, employée communale, de Céline et Nadine, intervenantes diplômées que nous souhaitons remercier pour leur engagement.

Le coût pour la collectivité reste mesuré et nous avons souhaité minimiser l’impact financier de la réforme pour le budget communal. De la même manière, la participation financière des familles reste modeste et calculée selon le quotient familial (de 8 à 14 € par mois et par enfant, avec un tarif dégressif à compter de deux enfants).

Enfin, la rénovation programmée du plateau sportif, situé derrière le presbytère, permettra aux jeunes de disposer d’un outil qui leur servira aussi bien dans le cadre du temps de récréation après la cantine que pour les cours d’EPS ou les activités sportives proposées pendant les séances de temps périscolaire.

La MJC va également programmer une activité théâtre le jeudi soir (effectif limité) dans la salle du haut du presbytère.

Les tarifs proposés ont fait l’objet d’une harmonisation entre les communes de Ste Agnès et St Mury et nous remercions l’équipe municipale de St Mury pour la disponibilité dont elle a fait preuve dans la mise en oeuvre commune des modalités de la réforme.



A titre informatif, les tarifs en fonction du quotient familial sont donnés ci-dessous :

Quotient	1 enfant	Plus de 2 enfants	Prix par Séance
Inf. à 500	20 €	35 €	0,5 €
501 à 900	35	65	0,5
901 à 1300	50	95	0,5
1301 à 1700	65	125	0,5
Sup. à 1700	80	155	0,5



Forêt

L’ONF gère pour le compte de la commune les 560 ha de forêt communale. Le «plan d’aménagement» qu’il produit permet une vision à moyen terme (2014-2020 pour le prochain) de la gestion de cet espace : analyse du milieu, des peuplements, définition des objectifs prioritaires, des travaux à prévoir, des parcelles à exploiter. L’agent de l’ONF assure ensuite la vente des coupes effectuées, soit «sur pied» (aux enchères, et c’est l’acheteur qui se charge de l’exploitation) soit «façonnée» ou

«bord de route», c’est alors l’ONF qui réalise la coupe en soustrayant l’exploitation, qu’il facture à la commune.

Cette année, la tempête du 24 décembre a occasionné de sérieux dégâts aux peuplements. C’est pourquoi l’équipe municipale sortante a signé des contrats «bois façonnés» pour 2000 m3 environ. C’est le volume prévisionnel des chablis qui sera à confirmer en fin de chantier. Depuis quelques mois vous pouvez être témoin d’une forte activité en forêt.

Selon la qualité du bois, celui-ci est vendu pour du «bois charpente» ou du «bois palette» ou du «bois énergie», entre 35 et 80 euros le m3 environ (auxquels il faut soustraire le coût d’exploitation).

Le revenu prévisionnel du bois cette année est donc exceptionnel. Plus de 1600 m3 sont déjà «sortis» à cette date.

Nous avons déjà inscrit au budget prévisionnel des années à venir 10000 euros par an destinés aux peuplements.

En ce qui concerne les pistes et routes, l’accès à la forêt est un point fort de la commune et favorise l’exploitation.

La forêt est un capital environnemental important et nous aurons à cœur de ne pas l’envisager uniquement sous l’angle de son exploitation.

Un document plus complet sur le dossier Forêt a été réalisé par la commission «forêt», avis aux amateurs !

Finances

Nos premières actions ont consisté à prendre en main le budget 2014 et faire une projection de l'évolution de nos finances jusqu'en 2017 pour partager une « feuille de route ».

Notre objectif est d'assurer le retour à une situation durablement assainie et de retrouver une marge de manœuvre pour les investissements.

Pour cela il nous faut rechercher les sources d'économies à réaliser, tout en faisant le meilleur usage de la dotation de 320 000 € reçue fin 2013 de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Cette dotation exceptionnelle a remis à flot la trésorerie de la commune et permet d'envisager un redressement financier progressif.

En l'état, la commune reste cependant dans l'incapacité d'emprunter pour un nouvel investissement avant 2017.

Le Conseil Municipal a voté un budget modificatif le 20 mai 2014.

Ont été retenus lors du vote de ce budget :

- Le maintien de l'augmentation des impôts locaux de 3 % votée par la précédente municipalité
- Le vote des indemnités des élus (maire et adjoints) au taux normal
- Le remboursement anticipé de 2 emprunts pour une somme de 87 000 €, qui permettra d'alléger l'annuité des prochaines années de 20 000 €
- Le maintien d'une enveloppe d'investissement permettant de réaliser les projets bénéficiant de subventions arrivant à échéance

Les budgets 2014 modifiés * :

	Fonctionnement	Investissement
P R I N C I P A L	Recettes	
	685 761 €	509 223 €
	Dépenses	
	685 761 €	346 215 €
E A U	Recettes	
	161 660 €	137 954 €
	Dépenses	
	161 660 €	137 954
C C A S	Recettes	
	2 199 €	0 €
	Dépenses	
	2 199 €	0 €

*Ces budgets sont disponibles en mairie

Pour mieux comprendre

Le budget : le budget est une prévision des recettes et des dépenses. Il est voté en début d'année. Il fixe le montant des titres (recettes) et mandats (dépenses) qui pourront être engagés au cours de l'année. Le budget primitif est celui effectué en début d'année. Les ajustements en cours d'année donnent lieu à des budgets modificatifs.

Equilibre : le budget doit toujours être équilibré, donc il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas plus de dépenses que de recettes.

Principal/Eau/CCAS : le budget de notre commune se décompose en 3 sous-budgets : le budget principal, l'eau et le CCAS. Chaque budget doit être équilibré individuellement. Pour notre commune qui compte moins de 1000 habitants, il est possible d'équilibrer le budget de l'eau avec une subvention du budget principal.

Fonctionnement/Investissement : chaque budget est composé de deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Le fonctionnement représente les dépenses et recettes de la vie courante pour assurer le service public (scolarité, salaires, assurances, impôts directs, dotations...). L'investissement représente les dépenses et recettes relatives au patrimoine et aux équipements de la commune (routes, bâtiments, réseaux...).

Compte administratif : le compte administratif est la constatation en fin d'année de ce qui a été réalisé en fonction des événements de l'année. L'excédent ou le déficit constaté est reporté et pris en compte dans le budget de l'année suivante.

L'annuité : il s'agit du montant du remboursement des emprunts (intérêt + capital) pour l'année en cours.

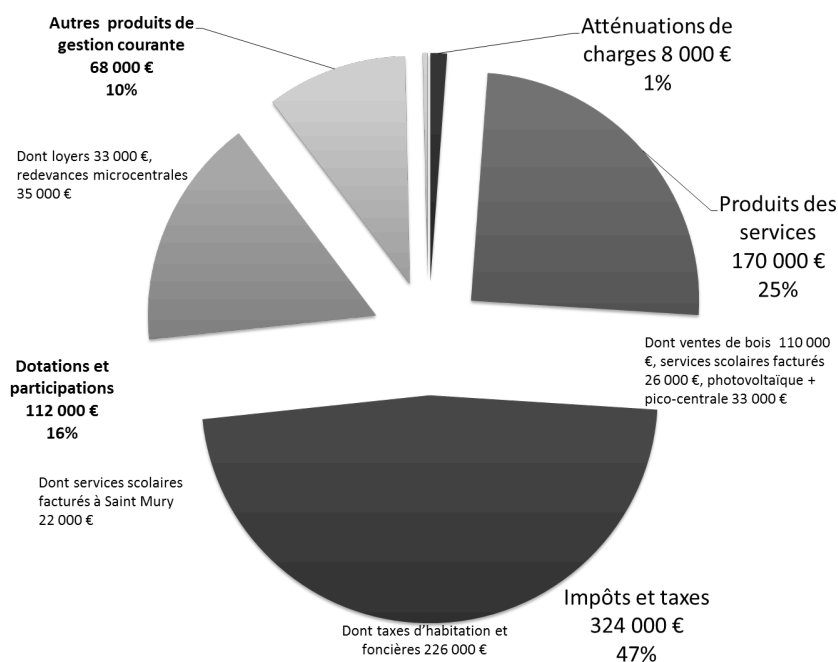
Trésorerie : la trésorerie représente l'argent qui est sur le compte courant de la commune. Ce compte est géré par la trésorerie de Domène. Il est unique et commun à tous les flux et budgets. La trésorerie ne peut être négative ; la commune n'a pas droit à un découvert. Pour une commune comme la nôtre, il conviendrait de maintenir un niveau de trésorerie supérieur à 50 000 €.

CAF (capacité d'autofinancement) nette d'emprunt : c'est ce qui reste à la commune à la fin de l'exercice lorsqu'elle a payé ses remboursements d'emprunt. Cette somme permet de renforcer sa trésorerie, de financer des petits projets sur ses fonds propres, de faire face à un coup dur, ou de **contracter de nouveaux emprunts**. Pour une commune comme la nôtre, il conviendrait de maintenir cette CAF nette d'emprunt autour de 50 000 €.

Fonctionnement 2014

Recettes de fonctionnement

685 761 €



Les recettes de 685 761 € et dépenses de 599 244 € prévues pour le fonctionnement général de 2014 dégagent un excédent de 86 517 €.

Cet excédent permet de payer le remboursement en capital des emprunts 2014 et de dégager une petite marge de 9 000 €.

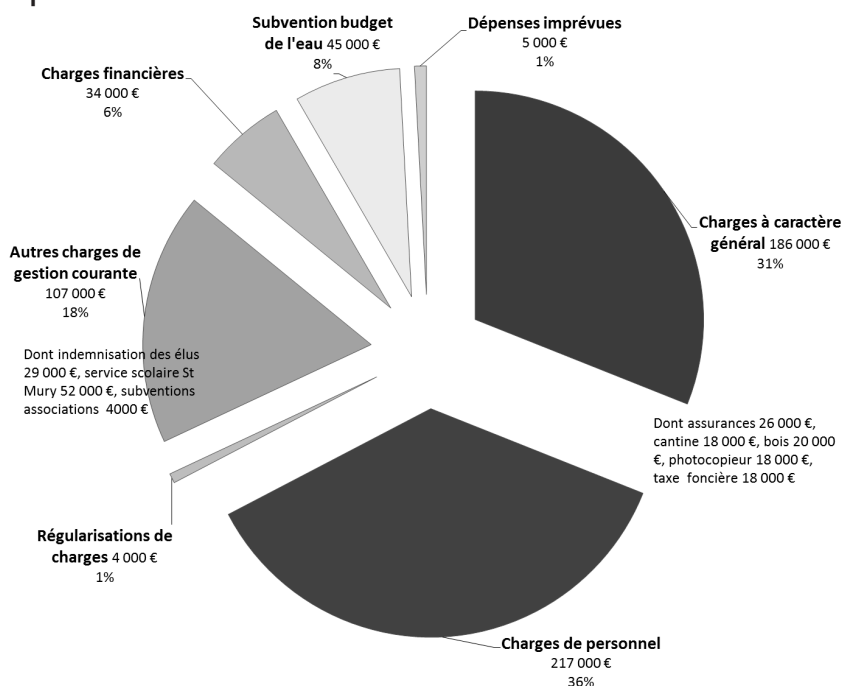
Les recettes attendues sur le bois sont exceptionnelles (110 000 € contre en moyenne 50 000 €) : la tempête du 24 décembre 2013 a permis de grosses ventes groupées de chablis et nous encaissons encore en 2014 des recettes des ventes sur pied de 2013. 2015 sera moins favorable !

Le passage à mi-temps d'un agent du service technique permet d'alléger les charges de personnel.

Le budget de l'eau reçoit pour être équilibré une subvention de 45 000 € du budget principal.

Dépenses de fonctionnement

599 244 €



Les travaux à engager

Maison en location de la Felisotte
Reprise du soutènement du plancher et de l'étanchéité cheminée.

Voiries du mollard

Arrêt des travaux afin d'intégrer un traitement plus global comme la reprise du réseau eau pluviale et le passage de tubes dans la chaussée pour l'électricité et le téléphone. L'estimation du surcout est de 10000€. L'objectif est de réaliser les travaux avant l'hiver afin de ne pas perdre les subventions et essayer d'en obtenir d'autres pour les travaux supplémentaires.

Plateau sportif

Reprise surface par de l'enrobé drainant et marquage au sol avec une subvention possible à demander en septembre au Conseil Général pour une réalisation avant la fin de l'année si possible.

Passerelle du presbytère

Cette passerelle est liée à l'obligation d'accessibilité de tous les lieux publics aux personnes à mobilité réduite. Une subvention de 10500€ à déjà été perçue de la CAF. Malheureusement, une étude préliminaire montre qu'il n'y a pas la hauteur nécessaire pour le passage des camions qui doivent accéder aux équipements d'assainissement derrière le presbytère. Ce projet est donc annulé et les subventions seront remboursées.

Hangar de stockage

pour les copeaux à Clafey

Des demandes de subventions ont déjà été faites par l'équipe précédente pour réaliser ce bâtiment qui permettra de stocker les plaquettes de bois dans de meilleures conditions. Nous lançons les études afin de programmer sa réalisation dans les meilleurs délais.



Espace Belledonne

Qu'est que c'est ?

Au delà de la communauté de communes du Grésivaudan, l'Espace Belledonne est avant tout une opportunité de créer du lien entre nos villages et donner du poids dans les orientations et la construction de notre espace de vie à la montagne. L'association Espace Belledonne, créée en 1998 regroupe les 54 communes du massif de Belledonne. Ses membres sont les représentants élus mais aussi des acteurs privés et des associations présentes sur le territoire.

Elle a pour objet :

- Promouvoir le développement des communes de Belledonne.
- Être un lieu d'études, de concertation et de décision pour la mise en oeuvre d'un projet de territoire.
- Initier et porter les programmes de développement intercommunaux.
- Représenter le territoire au sein des organismes intra et extra territoriaux.

Elle se positionne comme référent institutionnel pour les projets spécifiques à la montagne en favorisant la coopération entre les différents acteurs privés et publics de Belledonne.

Un Parc Naturel Régional en Belledonne

L'espace Belledonne a sollicité la région dès 2010 pour la création du parc. Les deux premières études ont été lancées : expertise sur la valeur du patrimoine naturel de Belledonne, puis étude de faisabilité et d'opportunité d'un PNR. Les conclusions sont positives dans les deux cas. La région prendra la décision de lancer - ou non - la procédure officielle de création d'un Parc Naturel Régional en Belledonne au cours du 2nd semestre 2014.

M. Pichon et Mme Gouin d'espace Belledonne, sont venus présenter le projet du PNR au conseil municipal. Dans les mois qui viennent nous irons au devant vous pour discuter les enjeux de ce parc, ce que l'on peut en attendre et les contraintes qu'il peut engendrer. L'objectif sera de faire vivre le dialogue sur le sujet pour pouvoir orienter le projet dans une direction concertée dans le village.

Programme Leader

Leader est un programme de développement de l'économie rurale qui, sur la période 2008 - 2014, a permis le financement de nombreux projets sur le territoire de Belledonne pour un montant total de 4 millions d'euros financés à hauteur de 50%. Ce programme contribue à soutenir de nombreuses thématiques :

- **Agriculture** : Réseau des fermes de Belledonne, commercialisation de la viande bovine de Belledonne sur internet...
- **Forêt** : Bourse foncière forestière, Schéma de desserte forestière...
- **Architecture et Paysage** : mise en valeur des forges de St Hugon, plan de sauvegarde du sentier du fer de Pinsot
- **Culture et animation** : Belledonne et veillées, Epopée pentue (scènes obliques), Festival Pastoraliste et Grands Espaces, Festirock en Belledonne...
- **Tourisme** : accompagnement de Au Fil de Belledonne, réseau des chemins du Fer, saison de Alpage en Belledonne, Dessine-moi un chemin, les sentiers de Bergès, Rénovation de l'ancien casino des Thermes d'Allevard...
- **Patrimoine naturel** : Agrifaune (Fédération des chasseurs et des alpages de l'Isère), outils pédagogiques forêt/alpages, co-gestion des tourbières et des zones humides d'altitude.

Les derniers projets du Leader 2007-2014 se terminent. Le programme 2014-2020 démarre avec un dépôt des dossiers le 31 octobre de cette année. La volonté de l'espace Belledonne est d'en faire un outil de préfiguration du parc naturel régional.

Les deux thématiques de développement seront choisies parmi différentes propositions : Préservation et valorisation de nos ressources, territorialisation des économies rurales, vitalité sociale, adaptation au changement climatique et stratégie alimentaire durable du territoire.

Le choix de thématique se discute courant juin et le montage des projets durant l'été. Nous vous tiendrons informés de l'avancement et restons ouverts à toute proposition de projet culturel, économique, social ou patrimonial qui renforcerait les liens avec les communes de Belledonne et plus particulièrement avec nos voisins proches.

@ www.espacebelledonne.fr



Belledonne



Commémoration du 8 mai

A l'occasion du 69ème anniversaire de la fin de la guerre, vous étiez nombreux à assister à l'allocution d'Alain Rimet, nouveau maire de Ste Agnès. La présence de Mme le maire de Saint Mury a été remarquée ainsi que celle des pompiers.

Un hommage a été rendu au courage et à l'esprit de solidarité des anciens combattants et aux résistants. Ils témoignent du passé et donnent sens à notre présent : « se souvenir est un devoir et une nécessité ». Tel est le message délivré par M. le Maire qui a conclu par une déclaration du Conseil National de la Résistance qui garde un sens très fort jusqu'aujourd'hui : « Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du Conseil National de la Résistance proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération (...) afin d'assurer : l'établissement de la démocratie la plus large (..), la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression, la liberté de la presse (...), d'association, de réunion et de manifestation, l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance, le respect de la personne humaine, l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ».



Election : recours en annulation rejeté

La protestation électorale de M. Blanc Coquand et M. Perrot a été rejetée par le tribunal administratif. Aucune des requêtes n'a été retenue : ni la protestation



contre le bulletin de vote en dégradé de gris, ni les accusations sur le caractère diffamatoire des tracts de la campagne électorale de la liste *Vivre Sainte Agnès Ensemble* ni celui d'André Thevenon. La demande de remboursement au titre des frais exposés est refusée : les élus de Sainte Agnès ont payé de leur poche l'intégralité de leur défense à ce procès.



Concordia

La municipalité a été sollicitée début avril par l'association Concordia qui a l'habitude de faire un camp de jeunes internationaux à Sainte Agnès depuis plusieurs années. Les jeunes réalisaient jusqu'ici divers travaux d'entretien et des petites réparations sur les biens communaux, mais le projet pédagogique et le cadre de la mission n'étaient pas mis en perspective.

Cette année, Concordia souhaitait s'engager dans une évolution de la prestation en associant des jeunes des cités ayant des difficultés sociales avec les jeunes internationaux. L'encadrement était étoffé et le financement amélioré.

Mais en l'absence de projet formalisé et ne voulant pas accueillir ces jeunes dans la précipitation et l'improvisation, nous avons préféré différer leur accueil. Nous avons pris rendez vous avec Concordia pour l'an prochain, nous donnant ainsi le temps de construire un véritable projet concerté et dans des conditions d'accueil satisfaisantes.

Compost

Pour la deuxième année consécutive, le Grésivaudan propose du compost gratuit pour le jardin, les plantations ou le gazon. Ce compost est produit sur la plate-forme de compostage de Francin en Savoie par la société SAS AXIA Ets Pouget. Il est obtenu après décomposition des déchets verts de déchetteries. Il répond à la norme NF u44-051 et il est autorisé pour l'agriculture biologique. Les points de distribution pour les plus proches sont :

Froges : près des colonnes tri du verre.

La Pierre : sur le parking de la mairie.

Saint-Nazaire les Eymes : sur le site de broyage situé le long de l'autoroute, en face des lacs de Miribelle.

Goncelin : sur le parking du cimetière.

Les Adrets : sur le parking des cars à Prapoutel.

@ www.le-gresivaudan.fr/-Compostage

Collecte des encombrants

Le bureau communautaire a décidé d'arrêter la collecte des encombrants dans les communes de montagne depuis le mois d'avril. L'incivilité de certains habitants aurait transformé les points de collecte en de véritables décharges publiques et les conditions de travail et de sécurité des agents ne sont plus assurées. Les déchetteries de Crolles, du Touvet et de Saint Ismier sont ouvertes **tous les jours de 8h30 à 17h45**.

Broyage à Domicile

Les prestations de broyage effectuées à domicile par les agents du service gestion des déchets de la communauté de communes ont été supprimées. Cette prestation payante ne couvrait pas les dépenses et pouvait être considérée comme de la concurrence déloyale à l'égard des acteurs privés.

@ www.le-gresivaudan.fr/-Dechets-menagers,340-

Conduites forcées Frédet-Bergès



Vous vous demandiez ce que faisaient ces gros engins perchés dans le vide sur le bas de la route de Sainte Agnès ?

Il s'agit du réaménagement complet des conduites forcées qui descendent de Laval à Brignoud en une seule conduite d'une longueur de 2,4 km qui permettra d'optimiser le bilan énergétique global de l'installation.

Bloc note

Déchetterie de Crolles

Ouverte 7 jours sur 7
de 8h30 à 17h45

☎ 04 76 04 82 72
www.le-gresivaudan.fr

Trésorerie de Domène

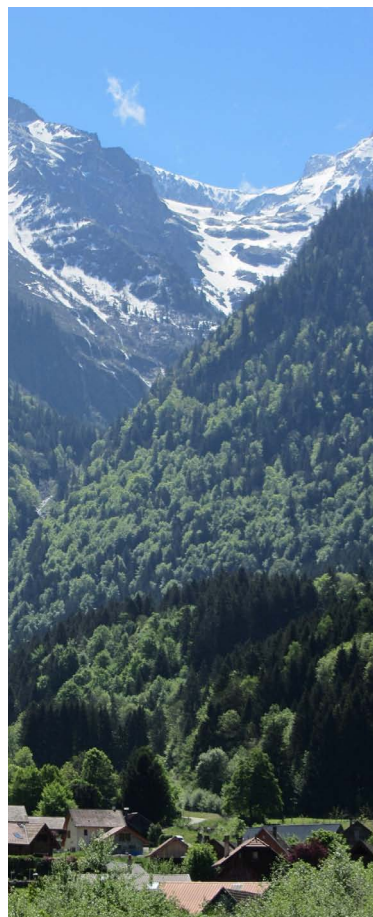
Ouverture lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 16h00
sans interruption.

Pharmacie de garde

04 76 63 42 55

Allobus TAD

0 810 12 12 33



Relief - Bulletin municipal
Rédaction : toute l'équipe municipale.
Conception, Mise en page,
Photos : E. et N. Moussy

Un article, une info, une photo
ou une participation au journal ?
Contactez-nous !

Du nouveau à la bibliothèque, dans la continuité...

Une nouvelle équipe

De nombreuses bonnes volontés se sont proposées pour que la bibliothèque continue à fonctionner. Un grand merci à tous, pour leur soutien, leur aide, ponctuelle ou régulière. Nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme. Une réunion de tous a eu lieu le 27 mai pour décider de notre organisation. Chacun trouvera sa place dans le fonctionnement collégial de la bibliothèque, le travail ne manque pas !

Un fonctionnement identique jusqu'à la fin de l'année scolaire

Les horaires resteront inchangés jusqu'aux vacances scolaires :

Mardi 16h30 / 18h30 + Samedi 10h30 / 12h pour tous

Les réservations de livres à la Bibliothèque départementale sont toujours possibles. N'hésitez pas à en demander !

Les cotisations (12€) sont payables en janvier. On peut aussi adhérer plus tard dans l'année.

Les journées ou demi journées de formation liées à la mise en réseau de toutes les bibliothèques du Pays du Grésivaudan se poursuivent.

Et l'année prochaine, du nouveau ?

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires influera sur les horaires d'ouverture. Les enseignantes de Ste Agnès et St Mury ont été contactées à ce sujet. Nous souhaitons que les enfants de St Mury puissent aussi bénéficier des prêts de livres de la bibliothèque.

Les Nouvelles Activités Pédagogiques proposées aux enfants l'année prochaine, supposent parfois l'utilisation des locaux de la bibliothèque. Une discussion avec les animateurs qui le souhaitent aura lieu à leur demande avant les vacances.

La mise en réseau des bibliothèques du Grésivaudan engendrera un gros travail de vérification des cotations de nos livres. Notre ordinateur devra être adapté : il fonctionne sous windows XP...

Animations déjà prévues

Samedi 27 septembre : Un après midi « Troc livres » suite au récent « désherbage » des livres qui ne sortent plus. Il sera agrémenté de lectures de textes par des professionnels, et sans doute d'un atelier écriture-lecture proposé par une lycéenne de l'équipe pour les ados et enfants.

RÉSERVEZ DES MAINTENANT VOTRE APRÈS-MIDI

L'organisation d'un atelier écriture-lecture pour ados et enfants a été évoquée par une lycéenne de notre équipe.

Et les personnes qui ne peuvent pas se déplacer au 2^o étage de notre bibliothèque ? Il a été envisagé d'apporter des livres à domicile ou au repas mensuel des « anciens » au Grand Joly.

A bientôt dans notre bibliothèque !

Pascale Soulier, pour l'équipe des bénévoles

Mardi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

En Juillet-Août : permanence le samedi uniquement.

✉ bibliothèque.ste-agnes@orange.fr

à Sainte Agnès

Chorales Locomotive

Mercredi 11 juin dans l'église de Ste Agnès se sont produits les chorales de La Combe de Lancey et de Venon pour soutenir les actions de l'association Locomotive. Un moment chaleureux et émouvant, mais aussi l'occasion d'un geste de générosité en faveur des enfants atteints de leucémie et de cancer.

Remerciements à Marie Rosset-Boulon et Michel Vallon pour l'organisation de cet événement.

A vos calendriers pour l'an prochain avec un seul objectif : chaque année un peu plus de monde pour écouter des choristes de talents et plus de dons pour ces enfants.

● Ping-Pong

4 tables d'occasion de tennis de table sont arrivées à l'école début juin. Elles seront opérationnelles rapidement.

Etat Civil

Naissances

- Foggia Sacha Albert, Le Mollard né le 30 mars 2014.
- Correard Aliyah, le Fay née le 15 avril 2014.

Décès

- GUIDEE Chantal, La Perrière décédée le 05 juin 2014.
- Curt Josette, La Faure, décédée le 21 juin 2014

Urbanisme

Déclarations préalables favorables

- SARL Andrea Energy pose de panneaux photovoltaïques, La Gorge C1373
- Bois Favre Patrick, surélévation de l'habitation, Le Fay – les Côtes C399 à 408
- Lagrasta Denis, réfection de la toiture, La Ville B668

Permis de construire favorables

- Berger Anne, réhabilitation maison et grange, Le Mollard B258/259
- Magnan Julien, suppression de velux en façade sud et ajout d'un velux en façade nord, Le Frenet, C1387
- Morini Michel, rénovation d'un petit hangar, le Fay C476
- Bouvier Alain, changement de destination avec modification de façade, le Mas A384

Permis de construire refusés

- Bois Favre Fredy, création d'un garage, Le Fay C1338-1337

Certificats d'urbanisme d'information (CUa)

(dans le cadre des ventes et partages de propriétés...)

- SCP Dubois-Glaize : la Felisotte B775
- SCP Gastaldello-Thevenet : Les Côtes C360
- Me Dugueyt : Les Grands Prés- les Combes B561/562/621
- Me Françoise Micoud : La Perrière B 513/515
- SCP Renesme : Le Fay C 450/498

Certificats d'urbanisme opérationnels (CUb)

- Avenier-Broche Nicole : le Mollard B753

✿ Nouveaux arrivants

- Pascal et Samia Correard & Bengaoui, le Fay
- Clarisse et Didier Avisseau & Martin, la Gorge
- Gaël et Florence Jaffrain, la Perrière
- Julien et Christelle Ducote & Plat-Gi-rod, la Perrière

La liste est non exhaustive.
Les nouveaux habitants sont invités à venir se faire connaître en mairie.



Mairie de Sainte Agnès

☎ tél. : 04 76 71 48 85
fax : 04 76 13 04 84

Ouverture au public :

Mardi 13h30-18h00
et Jeudi 13h30-17h

Secrétariat joignable :

Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30-12H30 et 13h30-17h00

En cas de nécessité :

Mercredi 9h00-12h00
et 13h30-16h30

Vous souhaitez recevoir les infos de la mairie par internet ? Envoyez-nous un courriel.

✉ mairie.ste-agnes38@wanadoo.fr



Permanence parlementaire de François Brottes

Député de l'Isère
Président de la Commission des Affaires Economiques
77 place de la Mairie
38660 LA TERRASSE
Tél 04 76 92 18 96 / fax 04 76 92 18 98
email : francois.brottes@wanadoo.fr
www.francois-brottes.com

Des associations qui facilitent notre quotidien... et font bouger nos vies !

Nous remercions les associations d'avoir accepté notre invitation du 04 juin dernier. Étaient présentes :

ACTES, président Michel Vallon. Cette association a organisé pendant longtemps « la fête de la musique » sur St Mury - Ste Agnès.

Cette association participe à l'aide de la montée et la descente des bêtes des alpages.

Elle a également permis des interventions régulières d'anciens résistants qui sont venus témoigner auprès des enfants des écoles. Elle avait organisé une exposition sur la 2ème guerre mondiale. En faire une cette année, à l'occasion du 100ème anniversaire de la 1ère guerre reste en réflexion.

APESAM, Association des Parents d'Élèves Saint Agnès - St Mury, Gaelle Guedj. Cette association de parents propose une garderie des enfants le matin tôt et le soir après la classe. Pour cela, elle emploie des personnes accompagnées d'un parent bénévole. Cette 2ème personne ayant été, dans un passé récent, difficile à recruter, nous suggérons d'avoir recours à des retraités des 2 communes qui pourraient pallier, de manière transitoire, à ce manque.

Cette association propose également de multiples animations au bénéfice des écoles (marché de Noël, Les barbouères, Marché aux fleurs, Fête de fin d'année...)

BIBLIOTHEQUE de Ste Agnès, représentée par Christine Baccon, Martine Lamour, Pascale Soulier. La bibliothèque se réjouit de l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux bénévoles

ces dernières semaines. Mise en réseau des bibliothèques du Grésivaudan avec formation fréquente.

Projet d'apport de livres à domicile pour pallier les difficultés d'accessibilité aux personnes âgées.

MJC ST MURY – STE AGNES, présidente Isabelle Bonnet, trésorière Evelyne Drost. Cette association propose des activités régulières pour les plus jeunes (théâtre, ping-pong), les adolescents (stages théâtre sur vacances scolaires) et les adultes (Gi gong, gym, marcheurs du mardi, poterie, ping-pong). Elle organise également des rencontres, des veillées et des spectacles pour tous, comme par exemple les soirées jazz et troc'n music.

ENERGIE EN MOUVEMENT représenté par Jean Michel Silvente. Cette association propose des séances de Gi Gong, 1 samedi par mois.

Mme Aimée Gros, présidente de l'**ADMR** et M. Guy Claudon représentant de **LA PAROISSE**, se sont excusés de n'avoir pu être parmi nous.

Ces associations se sont ainsi rencontrées et ont peut-être appris à mieux se connaître. Certaines ont découvert qu'elles pouvaient avoir des intérêts communs, se compléter et articuler leurs actions.

Il a été décidé de se retrouver dès septembre prochain pour établir ensemble un calendrier des événements que chaque association propose, pour mieux les répartir sur l'année.

Le conseil municipal demande à chacune de transmettre leur demandes de subventions ainsi que leurs besoins en locaux, afin d'examiner la possibilité et les conditions de mise à disposition de ceux de la commune dans une équitable répartition avec ceux de St Mury. Le journal municipal met à disposition des espaces d'information pour les associations qui le demandent.

Bien Vieillir en Grésivaudan

Dans le cadre de la commission territoriale ALERTES du Grésivaudan (antenne locale de l'association Alertes) et dans la continuité du colloque « Bien vieillir en Grésivaudan », des élus et des membres de la société civile, en partenariat avec le Service Autonomie du Conseil général et la Communauté de communes du Grésivaudan, réfléchissent à plusieurs thématiques pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées et handicapées sur ce territoire.

Trois groupes de travail se sont constitués sur les thèmes suivants : **Habitat, logements adaptés, Transports, Lutte contre l'isolement.**

C'est pourquoi nous souhaitons que les personnes à partir de 55 ans soient associées à une étude concernant les besoins et/ou les attentes en matière d'adaptation de leur logement.

L'objectif est bien de recenser les besoins d'aménagement pour le bien vieillir, de traiter et croiser ces retours avec tous les partenaires institutionnels et professionnels de l'habitat. Vous trouverez, inséré dans ce journal, un questionnaire-enquête concernant le logement de cette tranche d'âge sur le territoire du Grésivaudan.

Merci de répondre à ce questionnaire pour mi septembre en le déposant dans la boîte à lettres de la mairie.

OFFREZ VOUS DU TEMPS

CONFIEZ-NOUS L'ENTRETIEN DE VOTRE PAYSAGE EXTERIEUR, DE VOTRE JARDIN
(taille, tonte, nettoyage de printemps, bêcheage...)

PENSEZ EGALEMENT A VOS PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE
(meubles à monter, pièce à repeindre, parquet à poser, petite menuiserie, manutention...)

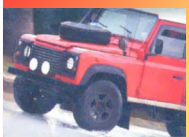
QUATRE ANTENNES A VOTRE SERVICE :



Les Adrets : 04 76 71 17 17 - Crolles : 04 76 92 19 20
Goncelin : 04 76 13 21 21 - Pontcharra : 04 76 13 57 84
www.adeef-gresivaudan.fr



Les Pompiers du Vorz



Le centre de S^t Mury-Monteymond, que je dirige a un effectif de 17 sapeurs-pompiers volontaires dont 4 femmes. Ils font 50 interventions en moyenne annuelle sur le secteur de S^{te} Agnès, S^t Mury et en renfort sur la Combe de Lancey. L'objectif est d'être disponible 24h sur 24 chaque jour de l'année pour assurer des secours de qualité. A ce titre les agents suivent un nombre important d'heures de formation et de maintien des acquis.

Merci pour l'accueil que vous leur avez



réserve lors de la présentation du traditionnel calendrier, l'échange avec la population est toujours un moment chaleureux.

Vous aussi, si vous avez le souhait de venir en aide aux autres vous pouvez nous rejoindre. N'hésitez pas à nous contacter au 06 47 55 26 72

Toute l'équipe des sapeurs pompiers vous souhaite une bonne année 2014.

Lieutenant Jean-Pierre Collomb



Recherche employé

Nous sommes en recherche de solution pour maintenir le fonctionnement actuel de la garderie.

Nous recherchons une personne qui aura un poste équivalent à celui de Géraldine avec en plus les mercredis midis. Une description de poste détaillée sera envoyée aux personnes intéressées.

Merci d'activer vos réseaux !

Agenda

APESAM et écoles

- AG APESAM 27 septembre
- 15 nov. : bourse aux skis
- 13 décembre Marché de Noël
- 7 mars 2015 : Carnaval des Barbouères



Pour recevoir toutes les infos MJC, inscrivez-vous à la mailing liste !

Contact : sagnes.smury-anim@orange.fr

Manifestations culturelles

- 28 juin : Cinétoile, film « Chercher le garçon » dans la cour de l'école de Ste Agnès à la tombée de la nuit.
- 17 juillet : à St Mury, film « Paulette ».
- 27 septembre : Fête des Fours
- 27 septembre : Troc Livres



❖ Zumba et Karaté

Vous aimez danser ?

Vous avez envie de bouger ?

Alors venez tester les cours de Zumba le mardi soir dans la salle du presbytère à Ste Agnès.

Comme on pense aussi aux plus jeunes, la mise en place de cours de karaté, combat-défense et-ou zumba est à l'étude pour les mercredis après-midi voire les vacances scolaires pour les collégiens, lycéens et plus grands.

Si ces activités vous intéressent, merci de vous faire connaître en contactant Agnès sur agnes.debuttet@gmail.com

Tarifs et inscriptions en septembre selon le nombre d'inscrits.

🎸 Cours de guitare

Réunion le samedi 6 septembre à 18 heures à la bibliothèque.

Taverne de l'écureuil

Rendez-vous au col des Mouilles

- le 9 juillet pour Tock'n Music, avec la MJC.
- le 19 juillet pour une ballade guidée autour des Plantes Aromatiques et Médicinales, avec Belledonne en Marche.
- les 28, 29 Juin et 26, 27 Juillet : Cochon de lait à la broche.

Et bien-sûr les **vendredi, samedi et dimanche soir** et tous les jours du **14 juillet au 24 août**.

Réservations le soir avant 18 h.

Plus d'infos, menus et animations

www.lide.fr



Offres d'emploi

Recherche auxiliaire de Vie scolaire

à la rentrée prochaine un enfant scolarisé à l'école de St Mury aura besoin d'une assistante de vie scolaire, 4 matins par semaine. Pour postuler à cet emploi, il faut s'adresser au rectorat de Grenoble. Les candidats privilégiés sont les personnes éligibles au contrat unique d'insertion.

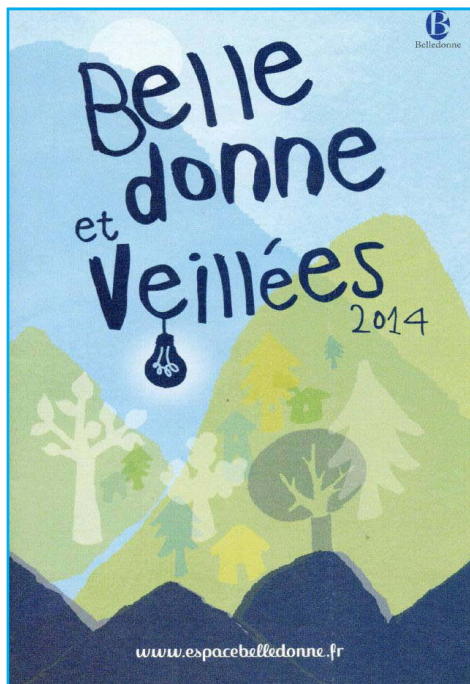
Pour plus d'informations vous pouvez contacter Anne Delaballe.

Recherche auxiliaire de Vie Scolaire

pour l'école de LAVAL à la rentrée de septembre 2014. Le temps de travail est aujourd'hui évalué à 21 heures par semaine.

Les candidats peuvent adresser leur candidature à la mairie de LAVAL avant le 15 juillet 2014.

Autour de nous



Belledonne et Veillées

15 novembre Saint Jean le Vieux à 18h30

- Entre voisins : partage sans crainte ni a priori entre générations.
- Des indices sous l'assiette : enquête policière au repas.
- Enchère et en os : Cie Costard Cravate, théâtre interactif et énigme policière.

22 novembre La Combe de Lancey à 19h

- Imaginons la place de notre village : discussions réflexions en équipe.
- Un banquet comme à la noce
- Les noces de figaro : réduction d'opéra et théâtre d'objets (à partir de 7 ans)

Troc'n Music

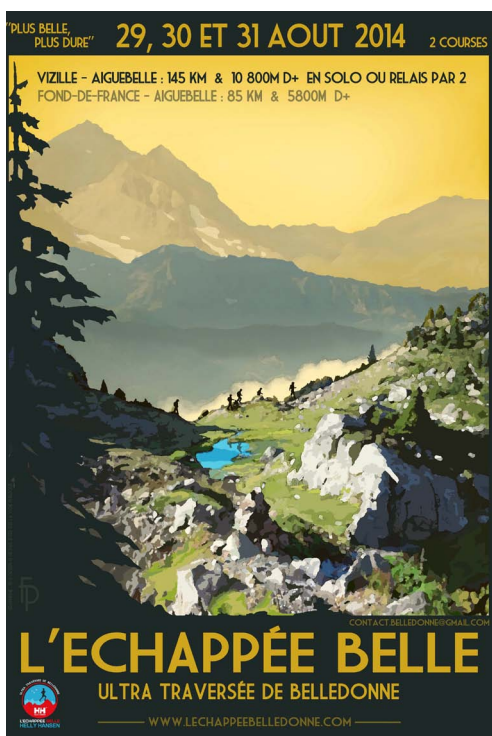
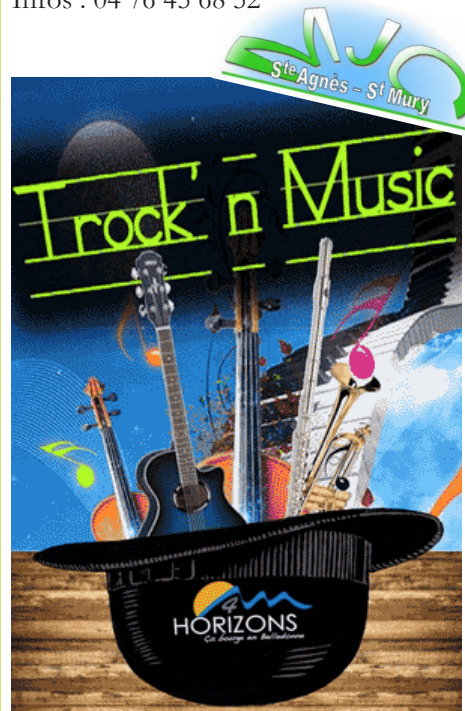
Le rendez-vous des musiciens amateurs... pour tous !

C'est la troisième édition avec le même principe : chacun apporte de quoi manger (tarte ou gâteau ou salade...), la MJC organise un barbecue, et on paie les boissons à la Taverne de l'Écureuil qui nous accueille mercredi 9 juillet à partir de 18h 30 au Col des Mouilles Scène ouverte et musique en plein air.

Contact musiciens :

04 76 40 96 13

Infos : 04 76 45 68 52



L'échappée Belle

Pour la seconde année, Belledonne accueille les 800 coureurs de l'Échappée Belle les 29, 30 et 31 août prochain. 145 km de traversée et 10800 m de dénivelé en solo ou en relais sur un parcours qui s'impose déjà comme l'un des plus difficiles de France et d'Europe. Une seconde course plus accessible est ouverte sur la moitié nord du massif.

Les organisateurs ont mis les bouchées doubles sur la sécurité avec un balisage renforcé, des secouristes et des médecins assistés d'un hélicoptère pour rejoindre rapidement les zones les plus difficiles d'accès.

L'impact environnemental fait aussi

l'objet d'une attention particulière. La course est limitée à moins de mille participants et le restera. Le public concerné est par nature sensible à la qualité et au respect de l'environnement. Une chartre les engage au respect de l'itinéraire balisé et les déchets éventuels sont ramassés par les équipes balais qui n'ont récolté l'année dernière qu'un petit sac sur l'ensemble de Belledonne.

Le tracé de la course sur Sainte Agnès passera par la Croix, le col et le glacier de Freydane, le lac Blanc, Jean Collet, le col de la mine de fer et la brèche de Roche Fendue entre les pointes du Ferrouillet.

Venez encourager les coureurs au passage à Jean collet à partir de vendredi 29 midi ou engagez-vous dans l'équipe de bénévoles.

www.lechappeebelledonne.com